SAS A. DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 37 rue des Aciéries
42000 Saint-Étienne
814 518 924 RCS Saint-Étienne

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 OCTOBRE 2024 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Les actionnaires de la société A. DEVELOPPEMENT (SAS) se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Xavier LANGLOYS, Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre en entrant en séance et annexée aux présentes.

Le Président constate en conséquence que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions dans les conditions de majorité prévues par les statuts.

Puis Monsieur Xavier LANGLOYS rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes et des conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur le Président dépose sur le bureau :

- Le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice écoulé ;
- Les comptes de l'exercice écoulé ;
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées ;
- Les statuts de la société ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée ;
- Les justificatifs des convocations régulières des actionnaires,
- L'inventaire.

Le Président déclare que les documents ont été mis à la disposition des actionnaires au siège social plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Président, et la discussion est ouverte. Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023, approuve ce rapport tel qu'il lui a été présenté ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort dudit rapport et des comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé une perte de 328.378 €, qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- par imputation sur le poste « Autres réserves »..... 173.955 €
- par imputation sur la « Réserve légale » 5.000 €
- le solde au compte « Report à nouveau » 149.423 €

Après cette affectation, les postes « Autres réserves » et « Réserve légale » sont ramenés à néant, le compte « Report à nouveau » est porté à (1.727.752) € et les capitaux propres de la Société s'établissent à (1.677.752) €.

Conformément à la loi, l'Assemblée constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social, décide, conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et de poursuivre son activité.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

La collectivité des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur Xavier LANGLOYS
Président

A. DEVELOPPEMENT
37, rue des aciéries
42000 SAINT-ETIENNE
SIRET: 814 518 924 00026

SAS A. DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros

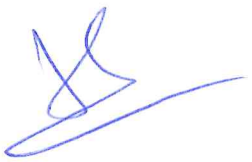
Siège social : 37 rue des Aciéries

42000 Saint-Étienne

814 518 924 RCS Saint-Étienne

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 OCTOBRE 2024

ACTIONNAIRES	NBRE D'ACTIONS	MANDATAIRE	SIGNATURE
XL INVEST, représentée par Monsieur Xavier LANGLOYS, Président	1.800		
ATRIUM, représentée par Monsieur Sébastien BARTHELEMY, Président	200		

Total des actions présentes ou représentées : 100 %

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 15	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 582	1 582				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 870		1 870	1 870		
	Créances rattachées à des participations	1 983 054		1 983 054	1 831 225	151 829	8.29
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	2 204 466	511 401	1 693 065	1 597 632	95 432	5.97
	Autres immobilisations financières	44 012		44 012	52 566	8 554-	16.27-
	Total II	4 234 984	512 983	3 722 001	3 483 293	238 708	6.85
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	2 977 235	197 681	2 779 554	5 822 455	3 042 901-	52.26-
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 714 790		2 714 790	3 065 957	351 167-	11.45-
	Autres créances	1 824 374		1 824 374	536 322	1 288 053	240.16
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	326 909		326 909	57 051	269 858	473.01
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	7 843 308	197 681	7 645 628	9 481 784	1 836 157-	19.37-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	7 433		7 433	26 017	18 584-	71.43-
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 085 725	710 664	11 375 062	12 991 094	1 616 033-	12.44-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 3 722 001
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 15	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	173 955	173 955		
	Report à nouveau	1 578 329-		1 578 329-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	328 378-	1 578 329-	1 249 951	79.19
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 677 752-	1 349 374-	328 378-	24.34-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	280 163	70 000	210 163	300.23
	Provisions pour charges				
	Total III	280 163	70 000	210 163	300.23
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	3 900 000	3 900 000		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	100 156	1 559 339	1 459 183-	93.58-
	Emprunts et dettes financières diverses	5 923 026	5 858 813	64 213	1.10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 981 758	1 869 067	112 692	6.03
	Dettes fiscales et sociales	435 730	554 872	119 142-	21.47-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	431 979	528 378	96 399-	18.24-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	12 772 650	14 270 469	1 497 818-	10.50-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 375 062	12 991 094	1 616 033-	12.44-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 772 650	14 270 469		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 983 054	1 473 523	509 531
Prêts	2 204 466	2 204 466	
Autres immobilisations financières	44 012	44 012	
Autres créances clients	2 714 790	2 714 790	
Taxe sur la valeur ajoutée	325 865	325 865	
Divers état et autres collectivités publiques	13 988	13 988	
Groupe et associés	798 009	798 009	
Débiteurs divers	686 512	686 512	
TOTAL	8 770 696	8 261 165	509 531
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	95 432		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	3 900 000	3 900 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	100 156	100 156		
Emprunts et dettes financières divers	5 923 026	5 923 026		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 981 758	1 981 758		
Taxe sur la valeur ajoutée	435 196	435 196		
Autres impôts taxes et assimilés	535	535		
Autres dettes	431 979	431 979		
TOTAL	12 772 650	12 772 650		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	468 838			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SAS ATRIUM	25.0000	1 900		1 700	200
XL INVEST	25.0000	100	1 700		1 800

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	35 629
Autres immobilisations financières	44 012
Créances clients et comptes rattachés	2 123 537
Autres créances	356 979
Total	2 560 157

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	240 141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	625 425
Dettes fiscales et sociales	535
Autres dettes	66 243
Total	932 343

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

		Montant garanti
Autres emprunts obligataires		3 900 000
Emprunts et dettes financières divers :		5 356 645
- ATRIUM INVEST 2	1 676 496	
- ATRIUM MONTAGNE	3 680 149	
Total		9 256 645

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Un emprunt obligataire a été établi auprès de la Société Générale Bank and Trust du Luxembourg.
Modalités:
Emprunt obligataire non convertible
Montant débloqué: 3 000 000€
Taux de 7.5% payé le 12 juin de chaque année
Durée: 3 ans allant du 12/06/2017 au 30/09/2021
Le capital n'est pas remboursé en date du 31/03/2023.

Un emprunt obligataire a été établi auprès de la Société Générale Bank and Trust du Luxembourg.
Modalités:
Emprunt obligataire non convertible
Montant débloqué: 900 000€ sur 3 000 000€ disponible
Taux de 7.5% payé le 4 octobre de chaque année
Durée: 3 ans allant du 4/10/2020 au 4/10/2023

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Des prêts de tresorerie ont été octroyés par deux filiales du groupe Atrium conformément aux conventions de trésorerie signées. Les sociétés Atrium Invest 2 et Atrium Montagne ont été créées dans le but de financer diverses opérations immobilières du groupe Atrium. . Les intérêts et les coûts pris en charges par ces sociétés sont refacturés à Atrium Developpement.

- Atrium Invest 2: 1 676 496€
- Atrium Montagne: 3 680 149€

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SCCV LES RIVES DU LAC SEVRIER		51.00	
- SNC LES RIVES DU LAC SEVRIER		51.00	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- LE SIRIUS	556 020	50.00	44 619
- LOCA PARK		45.00	
- TERROIR VEAUCHE		10.00	
- TERROIR BONSON		10.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			